

BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

Broyage à domicile sur rendez-vous, un service fait pour vous!

- 6 m³ de branchages maximum par intervention.
- Branches de 10 cm de diamètre maximum.
- Prestation payante au prix bonifié de 40 € par intervention.

Avantages du broyage

- Pollution moindre (pas de brûlage ou de déplacement en déchèterie).
- Économie d'eau en paillant le jardin.
- Matière sèche pour votre composteur.

FICHE PRATIQUE



Un service écologique

Pour prendre rendez-vous, appelez le N° VERT.

0 800 04 13 11

Service & appel gratuits

L'UPV (Université Populaire Ventoux), mandatée par la CoVe, viendra broyer vos végétaux à domicile.

Interventions de septembre à novembre et de mars à mai.





Le BROYAGE

- Le broyage, c'est réduire en petits morceaux les déchets verts (feuilles coriaces, petites branches et autres résidus de taille ou d'élagage).
- Cette opération réduit de 6 fois le volume de départ.

Quels déchets verts puis-je broyer ?

- Les résidus de taille de haies et arbustes.
- Les résidus de débroussaillage.

Pas de déchets de platanes car ils peuvent être porteurs de maladie. Pas de palmier, Yuka et feuilles mortes.

